



Nom de la politique : POLITIQUE DES ÉTUDES MÉDICALES DE PREMIER CYCLE RELATIVE AUX DOSSIERS DE RENDEMENT DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN MÉDECINE

Approbation par : Comité du programme MDCM

Date d'approbation : 28 octobre 2019

Dernière mise à jour : 6 juin 2022

But : Énoncer les détails de la politique des études médicales de premier cycle (ÉMPC) relative aux dossiers de rendement des étudiants et étudiantes en médecine (DREM)

Le dossier de rendement de l'étudiant ou l'étudiante en médecine (DREM), que l'on appelle parfois Lettre du doyen, documente le rendement de l'étudiant ou l'étudiante dans le programme MDCM. Le Bureau des ÉMPC produit le DREM au plus tôt le 1er octobre de la dernière année de l'étudiant ou l'étudiante dans le programme MDCM. Le dossier est requis pour le jumelage en résidence (c.-à-d. CaRMS, NRMP). Le document est préparé dans la langue d'enseignement au campus de l'étudiant ou l'étudiante (en anglais pour le Campus Montréal et en français pour le Campus Outaouais).

Si le Bureau des ÉMPC reçoit la rétroaction narrative finale dans l'autre langue, il inscrira au DREM les commentaires originaux ainsi qu'une traduction.

Le DREM comprend ce qui suit :

- Une section de commentaires au sujet du professionnalisme, conformément aux points 24 et 25 du [Règlement de promotion du programme MDCM](#)
- La rétroaction narrative finale pour tous les cours de troisième et quatrième année du programme MDCM pour lesquels une telle rétroaction est fournie
- Une mention pour tout congé de moyenne ou de longue durée ayant repoussé la date d'obtention du diplôme;
 - le motif du congé sera signalé comme étant « universitaire » ou « autre »
- Une mention pour toute modification importante apportée à un cours
 - Si l'étudiant ou l'étudiante a bénéficié d'un accommodement durant un cours (p. ex. journées cliniques raccourcies, repos durant les longues périodes passées debout, examens avec le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap, etc.) et a été en mesure d'atteindre les objectifs du cours et de participer à toutes les activités requises, aucune mention n'est ajoutée à ce sujet dans le DREM.
- Une description du programme MDCM

Le DREM ne contient pas :

- Les notes
 - Conformément aux points 6, 7, 15 et 16 du [Règlement de promotion du programme MDCM](#), le relevé de notes n'indique que la réussite ou l'échec à un cours et les notes n'apparaissent pas au DREM.

Un tableau de divulgation de renseignements est présenté en annexe au DREM. Ce tableau indique quelles informations sur le rendement figurent au relevé de notes ou au DREM et quelles informations n'apparaissent dans aucun rapport; voir ci-dessous.

Période de promotion I – 1re année et période de promotion II – 2e année (18 premiers mois du programme)	Relevé de notes	DREM	Non rapportée
Échec de la période de promotion	X		
Échec d'un cours	X		
En cas d'échec mentionné ci-dessus, rendement durant l'année ou le cours initial	X		
Échec d'un élément d'un cours suivi d'une mise à niveau réussie			X
Interruptions de la formation retardant l'obtention du diplôme	X	X	
Modification importante d'un cours (c.-à-d. l'étudiant ou l'étudiante ne participe pas à toutes les activités requises pour le cours)		X	
Période de promotion III – 2^e année (mois 18 à 24 du programme)	Relevé de notes	DREM	Non rapportée
Échec de la période de promotion	X		
Échec d'un cours	X		
En cas d'échec mentionné ci-dessus, rendement durant l'année ou le cours initial	X		
Échec d'un élément d'un cours suivi d'une mise à niveau réussie			X
Interruptions de la formation retardant l'obtention du diplôme	X	X	
Modification importante d'un cours (c.-à-d. l'étudiant ou l'étudiante ne participe pas à toutes les activités requises pour le cours)		X	
Période de promotion IV – 3e année et période de promotion V – 4e année	Relevé de notes	DREM	Non rapportée
Échec de la période de promotion	X		
Échec d'un cours	X		
En cas d'échec mentionné ci-dessus, rendement durant l'année ou le cours initial	X		
Échec d'un élément d'un cours suivi d'une mise à niveau réussie			X
Interruptions de la formation retardant l'obtention du diplôme	X	X	
Modification importante d'un cours (c.-à-d. l'étudiant ou l'étudiante ne participe pas à toutes les activités requises pour le cours)		X	



McGill

École de
médecine

Études médicales de
premier cycle

Le DREM répond aux normes du modèle national mis au point par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC).

Le Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS) ainsi que le service équivalent aux États-Unis (NRMP) seront informés de tout changement important au rendement survenant après la production du DREM, y compris les décisions relatives à la contestation officielle d'une évaluation, les échecs aux cours et les lacunes majeures en matière de professionnalisme. Si le jumelage avait déjà été effectué, le futur programme de résidence de l'étudiant ou l'étudiante sera notifié.

Cliquer [ici](#) pour afficher un exemple de dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM).

